

MODIFICATIONS REFERENTIELS BACCALAUREAT

Voie Pro

CP 1

- Course de demi-fond (niveaux 3 et 4, **appelés dans l'ensemble du référentiel : CAP/BEP, pour le niveau 3 et Bac Pro, pour le niveau 4**)

CP2

- Escalade (niveaux 3 et 4). **Ces référentiels apparaissent en fin d'annexe 2 et non à la suite de la CO avec la CP2.**

CP3

- Gymnastique (niveaux 3 et 4). **Ce référentiel intègre le saut de cheval et le Mini trampoline.**

CP4

- Badminton (niveaux 3 et 4)
- Tennis de table (niveaux 3 et 4)

CP5

- Course en durée (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Musculation (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Step (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Natation en durée (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées). **Cette activité apparaît cette année dans la liste nationale voie pro. pour une harmonisation des listes voie GT et voie pro.**

A noter : Le référentiel Natation de distance de niveau 5 est également nouveau, il est publié en annexe 4 de la circulaire puisqu'il concerne l'option facultative ponctuelle.

Voie GT

CP1

- Course de demi-fond (niveaux 4 et 5)
- Lancer du disque (niveaux 4 et 5)
- Saut en hauteur (niveaux 4 et 5)
- Lancer du javelot (niveaux 4 et 5)
- Natation de distance (niveau 5)

CP2

- Escalade (niveau 4)

CP4

- Badminton en simple (niveau 4)
- Tennis de table (niveau 4)

CP5

- Course en durée (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Musculation (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Natation en durée (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Step (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)

A noter : Les nouveaux référentiels sont applicables pour la session 2018. Les élèves de première bac pro. certifiés cette année en vue du bac pro 2018 sont toujours évalués avec les anciens référentiels.